

APRC - réunion du CA, en présentiel, 78 rue de Sèvres à Paris

Présents : Gérard DUBUS, Maryse DUBUS, Josiane ETCHEGARAY, Christian QUINTIN, Brigitte CLAUDE, Christiane PAURD, Brigitte TETART, Jean-Louis WATHY, Christine BOCKAERT, Cécile AZARD, Luc GOURAUD, Jean-Pierre MOUTON.

1 – Approbation des différents rapports pour l’AG 2024

Rapport moral : 2023, bilan et interrogations (Jean-Pierre Mouton)

Ce rapport invite à prendre conscience de qui nous sommes et où nous voulons aller pour la défense des personnes lésées dans leurs droits à la retraite.

⇒ Le rapport est approuvé par le Conseil d'Administration

Rapport financier avec les tableaux (Josiane Etchegaray)

Bien que nos dépenses soient en hausse et les recettes en baisse, les réserves permettent actuellement de garantir de nouvelles actions.

⇒ Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Rapport d'activités :

- **Nouveaux adhérents et contacts** (Christiane Paurd)
- **Communication** (Christian Quintin)
- **Equipe juridique** (Joseph Auvinet)
- **Les régions** (Luc Gouraud)

Le conseil d'administration a pris connaissance des rapports d'activité. Ils seront publiés dans le prochain bulletin « Agir Retraite » dont la distribution est prévue pour fin février.

2 – Préparation de la prochaine Assemblée Générale

Les dates : 23-24 mars 2024

Le lieu : Maison de la Salle – 78A rue de Sèvres, Paris

a) Plan de financement de l'Assemblée Générale 2024

Dépenses programmées de l'APRC		Produits	
Hébergement – 36 nuitées	6 500 €	Participation adhérents pour hébergement et repas : nuitée + 3 repas = 114 € Participation pour 2 repas = 60€	3000 €
Frais pour le fonctionnement : documents, frais postaux...	800 €		
Frais de péréquation de transports	3 000 €	Dons	600€
Total estimé	10 300 €	Total estimé	3 600 €
Déficit estimé			6 700 €

b) Quelles sont nos attentes en matière de débat ?

* Trois régions se sont saisies de cette question suite à l'appel de l'Endirca n° 66. Comptes rendus sur le site.

* Nous avons pensé faire appel à une aide extérieure pour faciliter notre réflexion sur l'avenir de l'Association.

Une entreprise de « coaching » a été contactée par l'intermédiaire de Cécile AZARD.

Un projet nous a été proposé à la suite d'une prise de contact avec 4 membres du CA. Après une longue discussion, sur les avantages que nous pourrions tirer d'une telle collaboration, un consensus suffisant ne s'est pas dégagé pour que nous donnions suite à la proposition du Cabinet Smart Emergence.

* Nous nous dirigeons plutôt sur une animation qui serait assurée par André Ruchot, lui-même formé à ces pratiques d'animation. Une réunion de travail mettra au point ce moment de l'AG, le mercredi 31 janvier, autour de quelques grands axes de réflexion :

- # juridique
- # accueil des nouveaux
- # finances
- # régions / équipes locales
- # les membres et les nouveaux profils
- # la communication
- # liens institutionnels / partenaires
- # un rôle d'alertes, de veille, d'information

c) Déroulement envisagé pour l'AG

Le samedi 23 mars 2024

10h30 – accueil

12h00 – repas

13h15 – signature et émargement

13h45 – 15h30 : ouverture, rapports, approbation,
budget prévisionnel 2024

15h30 – 16h30 : 1ère partie du débat

16h30 – 17h00 : pause

17h00 – 18h00 : 2ème partie du débat

18h00 - Renouvellement du CA, et de la commission de recours amiable,
présentation des candidatures
votes

19h00 - repas

20h30 - soirée

Le dimanche 24 mars 2024

08h00 – réunion du nouveau CA, élection du bureau

09h00 – présentation du nouveau CA

10h00 – synthèse des débats de la veille
élaboration d'axes prioritaires
résolutions

11h15 – informations diverses

12h00 – repas

d) Qui fait quoi ?

intendance : Cécile Azard

enveloppes, liste de adhérents / participants : Josiane Etchegaray

badges : Brigitte Claude

accueil : Christiane et Christine

émargement : Christian et Gérard

scrutateurs : Yves et Laurent

tableau : Brigitte Claude

secrétariat : Luc, Marie-Paule et Maryse

e) Questions soulevées

Trois sujets sont régulièrement soulevés par les uns ou les autres :

contrat des laïcs bénévoles en mission ecclésiale ;

obtention d'une retraite complémentaire pour les membres de
congrégations ;

cotisations pour la totalité du temps religieux, sur la base du SMIC.

Cela soulève des questions préalables :

A quel titre l'APRC aurait-elle à s'en emparer quand personne ne nous en a
saisi ? Au nom de quoi ? Auprès de qui ?

3 – Point juridique

les dossiers : actuellement nous suivons 9 dossiers. Le CA approuve l'engagement de l'APRC pour 6 nouveaux dossiers. Rappel est fait auprès de chaque demandeur que nous le soutenons et l'accompagnons dans la mesure de nos moyens humains et financiers.

Le Conseil d'État a pour l'instant signifié que notre demande d'exécution de sa décision de 2011 n'était pas recevable, puisque cette décision n'appelait pas d'exécution. Comprenez qui pourra ! Maître Gatineau veille à répliquer.

4 – Nouvelles adhésions

Le CA approuve 4 nouvelles adhésions, sous réserve du paiement des cotisations

5 – Archives

Les Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) à Roubaix acceptent le legs de nos archives. Reste à réaliser un inventaire succinct de chaque boîte. Après quoi ils missionneront un transporteur. L'APRC n'aura rien à payer.

6 – Prochains Conseils d'Administration

- Le 13 février 09h00 -11h00, en visio.
- Le vendredi 22 mars à 16h00, avant l'AG.

Le président

Le secrétaire

Jean-Pierre MOUTON

Luc GOURAUD